



**AVIS PUBLIC**  
**À LA POPULATION DE LA MUNICIPALITÉ DE**  
**SAINT-PAULIN**

**ASSEMBLÉE DE CONSULTATION SUR LE PROJET  
DE RÈGLEMENTS D'URBANISME N° 302**

---

**À TOUTES LES PERSONNES HABLES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE  
INTÉRESSÉES PAR LE PROJET TOUCHANT LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME  
PLUS PARTICULIÈREMENT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 252**

---

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

QUE le Conseil a adopté par résolution, à sa séance d'ajournement du 18 septembre 2023, le projet de règlement portant le numéro 302.

QUE ce projet de règlement est identifié comme suit :

---

**PREMIER (1<sup>ER</sup>) PROJET DE RÈGLEMENT NO 302 « CONSTITUANT LA TROISIÈME (3<sup>E</sup>)  
MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE RÉVISÉ NO 252 »**

Ce 1<sup>er</sup> projet, comportant des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter, concerne :

- Une modification pour ajouter le groupe d'habitation V de 6 logements et plus, dans la zone 303-Ca. Le tout pour tenir compte de la demande d'un promoteur qui planifie la construction de 3 habitations de 6 logements chacune, sur un seul étage, sur les lots 5 334 298 et 5 334 260 (mieux connu par le Casse-croûte La Fringale);
- La zone 303-Ca se localise sur le côté Est de la rue Laflèche, s'étendant au Sud de la rue Brodeur et s'arrêtant au Nord de la quincaillerie.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

QU'une assemblée de consultation publique concernant ce projet de règlement aura lieu le **mercredi 4 octobre 2023, à compter de 20h00, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, au 3051, rue Bergeron, à Saint-Paulin.**

Que le projet n° 302 contient des dispositions pouvant nécessiter une approbation référendaire.

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire ou tout autre membre du conseil désigné par le Conseil expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes s'exprimer sur le sujet.

QUE ce projet de règlement et la description exacte par croquis de la zone concernée sont disponibles pour consultation au bureau municipal (au 2873, rue Laflèche à Saint-Paulin), les lundis, mardis, mercredis et vendredis, entre 10h00 et 15h00 ainsi que les jeudis entre 10h00 et 18h00.

Donnée à Saint-Paulin, le 18 septembre 2023.

Ghislain Lemay, greffier-trésorier